Immigration de travail : une étude révèle que les écarts d’emploi selon l’origine résistent à l’âge, au diplôme et à la naturalisation et démonte le « mirage parisien » des métiers en tension

12/07/2026 à 10h58



Une étude de l’Observatoire de l’immigration et de la démographie (OID), fondée sur les données du recensement de l’Insee de 2022, dresse un classement inédit des taux d’emploi selon la nationalité à la naissance. En excluant les étudiants et les retraités, elle fait apparaître des écarts beaucoup plus importants que ceux habituellement mesurés parmi l’ensemble des 15-64 ans.

Les Portugais de naissance arrivent en tête avec un taux d’emploi de 81,7 %, légèrement supérieur à celui des Français de naissance, établi à 79,6 %. Les Suisses, les Allemands, les Britanniques et les Canadiens suivent, tandis que les Comoriens, les Haïtiens et les Pakistanais ferment le classement avec des taux respectifs de 50,8 %, 51,5 % et 51,8 %. Entre 25 et 54 ans, l’écart avec les Français de naissance atteint environ 20 points pour les personnes nées au Maghreb

et jusqu’à 25 points pour celles nées en Turquie.

Le niveau de diplôme ne fait pas disparaître ces différences. Parmi les titulaires d’un bac+5, 81 % des personnes nées en Afrique occupent un emploi, contre 92 % des Français de naissance possédant le même niveau de qualification. Ce taux reste même inférieur à celui des Français de naissance titulaires du seul baccalauréat, qui atteint 82 %. Parmi les diplômés de niveau bac+5, 65 % des Français de naissance occupent un poste de cadre, contre 48 % des personnes nées avec une nationalité subsaharienne. « Là encore, les pays d’Europe du Sud sont très proches des résultats des Français natifs », souligne l’étude.

L’OID invoque notamment la reconnaissance imparfaite des diplômes étrangers, une maîtrise incomplète du français et des différences de compétences relevées dans les enquêtes internationales. L’étude pointe également de forts écarts entre les hommes et les femmes : à 40 ans, plus de 40 points séparent le taux d’emploi des femmes nées françaises de celui des femmes nées turques. Elle évoque des « facteurs culturels et anthropologiques » pouvant expliquer la proportion élevée de femmes au foyer dans certaines populations.

Enfin, l’étude relativise le rôle de l’immigration dans les « métiers en tension ». En Île-de-France, 66 % des employés de restauration et 59 % des ouvriers non qualifiés du second œuvre sont nés étrangers, contre respectivement 21 % et 19 % dans le reste de la France. Selon l’OID, cette concentration parisienne produit « un miroir déformant d’une réalité beaucoup plus nuancée à l’échelle nationale », où la majorité des salariés de ces professions demeure composée de Français de naissance.

Le Figaro